

le "Telegram" de Winnipeg et, à la colonne 6 de la page 12, dans son édition du 20 juin 1911, j'y trouve les paroles suivantes du très honorable premier ministre:

Je suis venu à la conclusion qu'on ne peut obtenir ce résultat que par l'administration et l'exploitation des élévateurs de tête de ligne par l'Etat. Nous nous proposons de mettre ce programme à exécution sans retard, si nous sommes portés au pouvoir.

Le comité remarquera surtout ces paroles:

Sans retard, si nous sommes portés au pouvoir.

Qu'on me permette d'ajouter une ou deux exquis citations avant de parler des déclarations et des promesses faites là-bas. Je dirige mon attention sur le discours que le chef du Gouvernement, qui était alors chef de l'opposition, a prononcé à Brandon le 20 juin dernier et dont le compte rendu a été publié dans la 3e colonne de la page 12 de l'édition du 21 juin du "Telegram" de Winnipeg.

J'ai déclaré à Winnipeg et je répète ici que l'administration et l'exploitation par l'Etat, sont les seuls moyens efficaces de mettre fin à ces griefs, et nous sommes à nous en tenir à cette doctrine et à la déclaration modérée et légitime de mon honorable ami qui m'a prêté son concours au sujet de cette question.

Et, plus loin, dans le même discours:

Si la population du Canada veut me confier la responsabilité de former un ministère au Canada, après sa formation, celui-ci exécutera le programme que j'ai tracé, ainsi que je l'ai dit, ou l'un de ses membres sortira de la vie publique.

Peut-il y avoir une promesse plus expresse liant plus que celle que renferment les paroles qu'il a proferées? Il promet d'établir sans retard l'administration et l'exploitation par l'Etat, et il déclare que ce sont les seuls moyens efficaces de résoudre le problème et que s'il obtient le pouvoir et que le ministère qu'il formera ne tient pas cette promesse, il y aura un homme de moins dans la vie publique.

Si ces paroles ont un sens, elles veulent dire que l'administration et l'exploitation par l'Etat seront aussitôt établies, vu que mon très honorable ami lui-même ne se contentera pas de remettre son portefeuille, mais qu'il sortira de la vie publique. Si ce n'est pas là le sens de ces paroles, elles ne veulent rien dire.

Je citerai aussi le compte rendu de la réunion d'Estevan, paru dans le "Telegram," de Winnipeg, le 22 de juin:

M. Borden déclara aux agriculteurs, comme il l'avait fait à Brandon, qu'il approuvait cordialement l'agitation en faveur de la prompt construction et de la possession par l'Etat du chemin de fer de la baie d'Hudson, de la nationalisation des élévateurs de tête de ligne, de l'établissement de l'industrie des viandes refroidies, et ainsi de suite.

M. KNOWLES.

Telle a été la promesse formelle et absolue faite au mois de juin dernier. Mon très honorable ami dirige depuis plusieurs mois les affaires de l'Etat. Nous lui avons demandé de temps à autre quel est son programme à cet égard. Le ministre du Commerce (M. Foster) nous dit que, vraisemblablement à titre d'essai, essai modeste, le Gouvernement prendra à bail et exploitera un élévateur ou deux pour se faire la main. Est-ce la nationalisation? Est-ce la solution du problème? Cela supprimera-t-il l'indication fautive de la qualité et empêchera-t-il le mélange des fruits du labeur des cultivateurs? Nul membre de la Chambre ne dira que le premier ministre résoudra le problème de cette manière. Le plus qu'on puisse dire c'est qu'il fera un essai. Etait-ce un essai qu'il promettait au mois de juin dernier? Non, il était convaincu et déclarait que ce programme serait mis à exécution. Aujourd'hui, il tente un essai, il tourne autour du pot.

M. LANCASTER: L'honorable député trouve-t-il à redire à ce qu'on commence?

M. KNOWLES: Je trouve à redire à ce que mon très honorable ami (M. Borden) vienne dans ma circonscription dire une chose à mes électeurs et à ce qu'il vienne ensuite à Ottawa en faire une autre. Les hommes au pouvoir ont fait plusieurs promesses. Je veux en rappeler quelques-unes pour faire voir le système général du Gouvernement actuel. Plusieurs de leurs partisans ont été élus dans l'Ontario parce qu'ils ont promis que, si le parti conservateur obtenait le pouvoir, il adopterait une loi à l'effet de rendre légaux les mariages... le représentant de Lincoln (M. Lancaster) pourrait me suggérer les mots.

M. LENNOX: Quels sont ceux qui ont fait cette promesse?

M. KNOWLES: On a promis aux habitants d'Ontario que, s'ils accordaient leurs suffrages à ces messieurs...

M. LENNOX: Où a-t-on fait cette promesse?

M. KNOWLES: ... ces derniers exigeraient l'adoption immédiate par le Parlement d'une loi rendant légaux certains mariages célébrés dans la province de Québec. Et, lorsque la question fut mise aux voix, il y en eut cinq—les fameux cinq, les cinq hésitants mais fidèles—qui votèrent pour, et les autres approuvèrent le renvoi de l'affaire en Angleterre. Un autre exemple est celui de la Farmers' Bank.

Quelques-uns ont promis aux actionnaires de la Farmers' Bank de leur faire remettre leur argent. "Votez pour nous," disait le ministre du Travail (M. Crothers) et notre Gouvernement, lorsqu'il sera établi, vous remettra à vous, pauvres cultiva-